

Déjeuner de lancement du
Cercle des Réseaux européens

Anne Laperrouze

Février 2008

Athenora  Consulting

L'objectif du Cercle des Réseaux Européens / European Utilities Network est de réunir des représentants d'entreprises qui partagent des problématiques communes transcendant les différents réseaux ainsi qu'une communauté de valeurs et principes.

Anne Laperrouze, député européen et marraine du Cercle des Réseaux Européens a d'emblée souligné les points communs et les similitudes entre les différents réseaux, au-delà de réglementations différentes. Il est d'ailleurs significatif selon elle de voir que la Commission européenne s'inspire souvent de l'expérience réalisée dans un secteur pour légiférer dans un autre.

Elle a ainsi cité la question des monopoles naturels, de la position dominante des opérateurs historiques, des infrastructures et de la propriété des réseaux, de la sécurité de la régulation avec l'absence d'une véritable régulation européenne ou le niveau de contrôle, des services d'intérêt général et de la difficile image des « services publics à la française ».

Dans la perspective de marchés libéralisés, de nombreuses problématiques concernent tous les réseaux et particulièrement la question des investissements et les liens qui sont fait avec la séparation patrimoniale ou bien encore la question du traitement des réseaux de distribution et des réseaux de transport.

Elle a également souligné la pertinence de la notion de réseau d'intérêt européen, ajoutant que cette notion n'avait pas encore été assez développée au plan européen. D'autres problématiques sont encore balbutiantes comme celles de l'existence d'un réseau européen ou bien celle de l'indépendance des agences de régulation.

De ce panorama, elle a tiré un certain nombre de questionnements, comme autant de bases à la réflexion : comment garantir la pérennité des investissements ? Comment organiser les réseaux européens ? Comment éviter la fracture urbain / rural ? Quid des consommateurs ? L'ensemble de ces interrogations ont animé depuis le lancement du Cercle, les réflexions.

Synthèse des débats

Les débats se sont naturellement orientés autour de la finalité du Cercle des Réseaux Européens.

Christian Chavane (Total) a souligné l'intérêt que pourrait apporter le Cercle, basé sur l'expertise de ses membres, dans l'éducation des politiques à travers une approche pédagogique et objective. La question de la recherche et de l'innovation pourrait être aussi un axe de travail intéressant.

Florence Mourey (Suez) identifie deux problématiques communes intéressantes, la notion de service d'intérêt général et les aspects de régulation au plan européen et national. Elle pose aussi la question de la pertinence d'avoir des membres non français si l'objectif est de communiquer sur l'image des entreprises françaises de réseaux.

Francis Mary (La Poste) met en exergue le trait d'union entre différentes entreprises autour des notions de SIEG et SIG ainsi que dans la problématique du mariage entre la concurrence et l'intérêt général.

Emmanuel Jahan (Air France) a souligné que tous étaient déjà présents dans des réseaux techniques. Le Cercle pourrait avoir vocation à ouvrir les membres à d'autres problématiques, notamment celle de l'Europe sociale, de la responsabilité sociale des entreprises, de la mobilité des travailleurs. Un des axes pourrait être de débattre de la réalité telle qu'elle est vécue par les entreprises en matière d'intérêt général. Le Cercle pourrait se positionner sur des questions de prospective.

Cédric de Meeus (Veolia) a posé la question du message du Cercle vu les intérêts divergents des membres. Il a également indiqué la création de Cercles au Parlement européen assurant le contact building avec les entreprises.

Noël Coupaye (Gaz de France) a posé la question de la finalité du Cercle entre action de lobbying et information des membres. Il est nécessaire de ne pas dupliquer les débats sectoriels qui sont déjà organisés au sein des organisations professionnelles. Les spécificités des industries de réseaux sont une problématique intéressante.

Alain Correia (SNCF) a posé le problème de l'image véhiculée individuellement par les entreprises. Le Cercle pourrait au-delà du partage d'idée aider à véhiculer une autre image. Il a aussi souligné l'importance du calendrier des rencontres en fonction de l'actualité.

Vianney Hennes (France Telecom) souhaite que le Cercle développe une approche pédagogique autour des réseaux.

Anne Laperrouze en conclusion a souligné à de nombreuses reprises la difficulté des entreprises françaises à communiquer en raison de l'image véhiculée. Le Cercle pourrait avoir la valeur ajoutée de mieux faire passer certains messages.